



Université Sidi Mohamed
Ben Abdellah



Laboratoire de
Recherches en Finances
et Développement



Laboratoire des Etudes
Politiques et Relations
Internationales Contemporaines



Laboratoire de recherche
Famille, Enfant, Notariat



Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques
et Sociales

Département de droit

Département de droit privé

Département de sciences
économiques et gestions

Organisent, à l'occasion de la journée mondiale de
l'environnement, une journée d'étude sur le thème :

« La protection de l'environnement, un
levier pour le développement durable »

Le Mercredi 5 juin 2013

Au palais des congrès de Fès à partir du 8H 30

En collaboration avec:



مؤسسة نادي الكتاب بالمغرب
Fondation Club du Livre au Maroc



Centre Marocain d'Etudes Conjoncturelles
et Stratégiques



Centre d'Etudes du Développement
International et des Mouvements Economiques
et Sociaux – Paris – France

Présentation :

L'environnement est devenu une auberge espagnole où chacun peut y trouver son compte. Ne pouvant être l'apanage de quelques spécialistes, les questions écologiques se situent de nos jours à la croisée des chemins du savoir, et ce, depuis que le « développement durable » est devenu le corollaire logique de la « protection de l'environnement ». Un tel constat ne peut être que porteur de nouveaux éclairages sur une question qui constitue un souci majeur des intéressés de tous bords.

A vrai dire, la problématique de l'environnement et du développement durable ne cesse, depuis le sommet de Stockholm en 1972, de faire l'objet de débat récurrent. En fait, depuis cette date, les progrès de l'action internationale en matière d'environnement ont été importants. Mais au début du troisième millénaire, on est entré dans une phase critique parce que l'on perçoit mieux encore les enjeux et le coût du développement durable. Les progrès accomplis, même considérables, sont inférieurs à l'évolution du danger.

Afin de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs », les instruments internationaux ne cessent, certes, de déployer les efforts. Cependant, une telle démarche demeure infructueuse sans l'engagement résolu des Etats, avec toutes leurs composantes, à protéger l'environnement, considéré comme un « bien commun », et participer à la réalisation d'un développement durable. Ce dernier conjugue trois dimensions : le développement économique, les aspirations sociales et la protection de l'environnement.

Ce constat nous invite à vérifier le degré d'adaptation de la législation marocaine en matière de la protection de l'environnement et du développement durable avec les standards internationaux. Ce qui nous ramènera, par ricochet, à projeter un éclairage sur l'effectivité d'une « économie verte », véritable dimension du développement durable, dont l'entreprenariat en constitue le champ de prédilection par excellence.

Le Maroc s'est engagé sous le règne de S.M. le Roi Mohamed VI dans une démarche environnementale volontariste dans tous les secteurs à travers notamment l'adoption d'une approche partenariale associant tous les acteurs économiques et sociaux.

Cet engagement a été renforcé par l'adoption de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, dont l'élaboration a été lancée suite aux directives de S.M. le Roi Mohamed VI lors de son discours du Trône du 30 juillet 2009.

La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès, consciente de l'intérêt, à la fois, international, national et local, de cet événement, organise **le Mercredi 5 juin 2013** une journée d'étude scientifique sur le thème : « **La protection de l'environnement, un levier pour le développement durable** ».

Les questions traitées, lors de cette journée d'étude, devront s'articuler autour des deux axes suivants :

- I. La protection de l'environnement au prisme des impératifs du développement durable : Lectures croisées.**
- II. L'institutionnalisation de la protection juridique de l'environnement ente le national et l'international.**

Programme

8H 30-9H00 : Accueil et inscription

9H - 9H30 : Séance d'ouverture :

Président : Abdelaziz Squalli, doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès.

- ✓ Allocution de M. Esserrhini Farissi, Président de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah.
- ✓ Allocution de M. Assou Mansour, Directeur du Laboratoire de Recherche en Finance et Développement (LAREFID), FSJES de Fès.
- ✓ Allocution de M. Claude Albagli, Directeur du Centre d'Etudes du Développement International et des Mouvements Economiques et Sociaux (CEDIMES), Paris-France
- ✓ Allocution de M. Thami Ben Hdech, Chef du département de droit public
- ✓ Allocution de M. Mohamed-Nacer Mtioui Machkouri, Chef du département de droit privé
- ✓ Allocution de M. Lhoussaine El Mellouki, Chef du département des sciences économiques et gestion
- ✓ Allocution de M. Mohamed M'Hamdi, Directeur du Centre Marocain d'Etudes Conjoncturelles et Stratégiques (CMECS)

9H35- 11H00 : Première séance

L'institutionnalisation de la protection juridique de l'environnement ente le national et l'international

Président : M. Thami Benhdech, Chef de département de droit public. FSJES - Fès.

Rapporteurs : Samir TADA et Mohamed LAARIF, Doctorants.

- ✓ Ahmed Gourari, Enseignant-chercheur. FSJES-Fès : « les fondements constitutionnels du Droit de l'environnement au Maroc ».
- ✓ Ahmed Moufid, Enseignant-chercheur. FSJES-Fès : « Le droit à un environnement sain dans le cadre du dispositif des droits de l'homme ».

- ✓ Rachid El Merzguioui, Enseignant-chercheur. FSJES-Fès : « La protection de l'environnement en cas des conflits armés ».
 - ✓ Salah Eddine Maâtouk, Enseignant-chercheur. FSJES-Fès : « L'environnement : quelle protection pénale contre les personnes morales ? »
 - ✓ Abdelali Bouzoubaâ, Professeur visiteur FSJES-Fès : « La responsabilité internationale de l'Etat en matière du préjudice environnemental : quelle réparation pour quel dommage ? »
- 11H00 - 11H20 : Pause-café

11H25 - 12H55 : Deuxième séance

La protection de l'environnement au prisme des impératifs du développement durable : Lectures croisées

Président: Mohamed M'HAMDI. Enseignant-chercheur. FSJES - Fès.

Rapporteurs: Abderrahime MIRAH et Mohamed Ali Boulaich, doctorants.

- ✓ Claude Albagli, Directeur du CEDIMES- Paris- France : « La question de l'environnement dans l'approche du développement (Impasses, logiques et projections) ».
- ✓ Abdeslam Ouhajjou, Enseignant-chercheur, FSJES-Fès : « Le rôle de l'instrument fiscal dans la réalisation de la stratégie du développement durable ».
- ✓ Abderrazak El Hiri, Enseignant-chercheur,FSJES-Fès: « L'économie verte : un gisement de la création de l'emploi au Maroc »
- ✓ Mohammed Merzouki, Enseignant-chercheur. Faculté des sciences Dhar Elmahraz -Fès : « Effluents urbains. Pollution et Dépollution »
- ✓ Ali Benchekroun, Enseignant-chercheur. FSJES-Fès : « la protection de l'environnement : Dahir 2003 »

13H - 13H30 : Débat

13H35 : Rapport final

Comité scientifique:

Abdelaziz Squalli - Assou Mansour - Khalid Belmlih - Ahmed Gourari - Mohamed Ait El Mekki - Hassan Anbari - Thami Benhdech - Mohamed-Nacer Mtioui Machkouri - Lhoussaine El Mellouki - Youssef Fassi Fihri - Rachid El Marzguioui - Ahmed Moufid - Abderrazak El Hiri - Fadma Taoifik - Abdeslam Ouhajjou - Mohamed M'Hamdi - Zoubida Neggaz - Salah Eddine Maatouk.

Comité d'organisation:

Assou Mansour - Abdelkrim Belghrib - Mohamed M'Hamdi - Rachid El Marzguioui - Abdelali Bouzoubaâ - Bouchra Benyacoub - Sabah Trid - Abdelaziz ELbouzaini - Samir Tada - Mohammed Larif.



Université Sidi Mohamed
Ben Abdellah



Laboratoire de
Recherches en Finances
et Développement



Laboratoire des Etudes
Politiques et Relations
Internationales Contemporaines



Laboratoire de Recherche
Famille, Enfant, Notariat



Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques
et Sociales

Département de droit
public

Département de droit
privé

Département de sciences
économiques et gestions

INVITATION

**Le Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales –
Fès a l'honneur de vous inviter aux travaux de la journée d'étude
organisée à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, sur le
thème:**

**« La protection de l'environnement, un levier pour le
développement durable ».**

Le Mercredi 5 Juin 2013 à partir de 8H 30

Au Palais des Congrès de Fès



مؤسسة نادي الكتاب بالمغرب
Fondation Club du Livre au Maroc



Centre Marocain d'Etudes Conjuncturelles
et Stratégiques



Centre d'Etudes du Développement
International et des Mouvements Economiques
et Sociaux – Paris – France